

royaliste

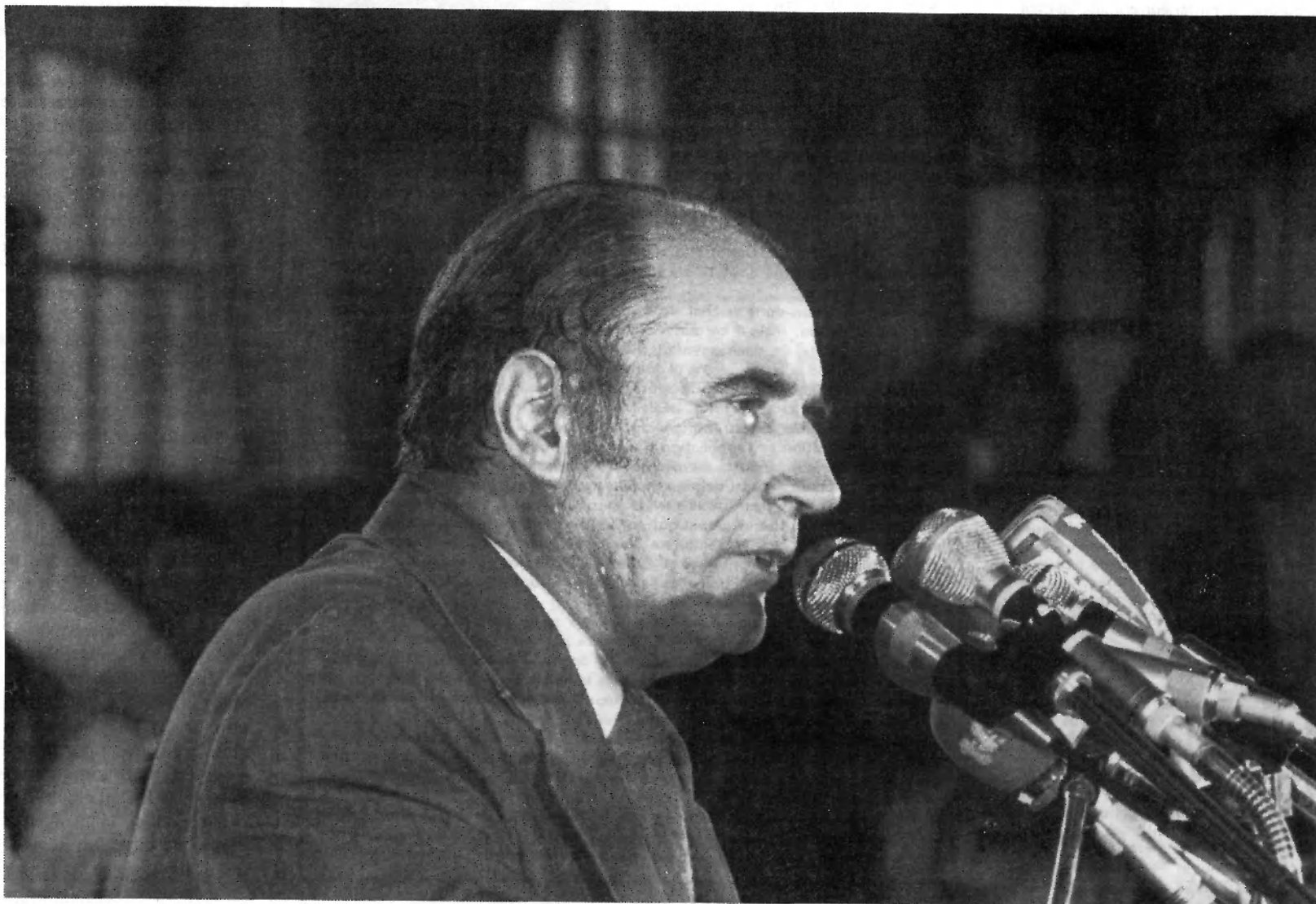
BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

enquête sur
les chinois de france (p. 4-5)

la voie étroite

M 2242 - 405 - 7 F DU 23 MAI 1984 AU 5 JUIN 1984 - 14ème année - N° 405 - 7 F



4eme congrès

Le 4ème Congrès de la NOUVELLE ACTION ROYALISTE s'est tenu à Paris le 13 mai. Les travaux des commissions ont été consacrés à la relation, fondamentale pour la N.A.R., entre Monarchie et Démocratie, aux objectifs et aux moyens de la nouvelle citoyenneté et à la crise de la communauté européenne. Nos lecteurs trouveront ci-dessous les différentes motions adoptées lors de ce congrès.

MOTION SUR L'EUROPE

Etrangère au nationalisme entendu comme orgueil collectif et fermeture aux autres peuples, la NAR a toujours affirmé la nécessité de la coopération entre les nations, notamment avec celles qui sont liées par un héritage culturel commun.

Parce que la réalité nationale demeure vivante et nécessaire à la liberté des personnes, la NAR considère comme utopiques les thèses «supra-nationales» dont le seul effet a été de compliquer et de déformer les tentatives de rapprochement entre les pays de l'Europe de l'Ouest.

Parce que l'amitié entre les nations d'Europe ne saurait avoir d'autre fondement que culturel, la NAR constate que la constitution d'une «communauté européenne» à partir de l'économie est une erreur : par nature, l'activité économique, surtout lorsqu'elle prétend s'inspirer du dogme «libéral», porte en elle la division et la violence. Les difficultés actuelles du Marché commun industriel et agricole ne font qu'exprimer cette vérité, particulièrement sensible en période de crise.

C'est pourquoi la NAR :

- souhaite que soient développées les relations culturelles entre les pays d'Europe, à l'intérieur comme au-delà de l'ensemble formé par les «dix»,
- souhaite une renégociation du Traité de Rome, puisque les règles qu'il a instituées se révèlent inapplicables tant il est vrai qu'elles butent sur les intérêts nationaux,
- souligne que la communauté culturelle que forme l'Europe ne peut être inscrite dans des limites géographiques et politiques : par tradition et par vocation, la France notamment doit renforcer les liens qui l'unissent aux pays qui participent à une même civilisation notamment en Méditerranée et dans l'espace francophone.

Quant aux élections à l'Assemblée européenne, la NAR décide de s'abstenir, afin de ne pas entretenir les illusions institutionnelles et pour souligner l'ambiguïté d'une consultation qui se traduira par un nouvel affrontement entre la droite et la gauche.

MOTION SUR LA CITOYENNETÉ

Soucieux de la citoyenneté, de son exercice dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique, la N.A.R. s'inquiète des conditions dans lesquelles elle s'exerce actuellement.

Attachée au principe représentatif, la NAR regrette que les promesses faites n'aient pas été tenues.

La NAR constate la réduction du débat politique à une stratégie d'affrontement partisan qui provoque un blocage de l'expression politique dans la vie nationale. Cette pratique politicienne liée au fait majoritaire empêche l'existence d'un véritable dialogue social et fige la traduction politique de la société civile.

La NAR dénonce le manque d'ouverture et d'originalité des moyens de communication de masse.

Elle s'inquiète de ce que la décentralisation engagée en 1981 conduise à

un renforcement des féodalités partisans qui exercent dans les institutions régionales et locales un quasi monopole.

Elle déplore que la participation à la gestion de l'entreprise soit aussi faible, malgré les tentatives enregistrées depuis 1981.

C'est pourquoi la NAR :

- souhaite que le système électoral permette une représentation plus large et plus complète des tendances du pays et limite la portée des affrontements entre la droite et la gauche,
- rappelle que la Radio et la Télévision ont vocation de service public et doivent s'ouvrir à toutes les familles politiques,
- souhaite que la décentralisation donne aux collectivités locales les moyens de leur renaissance économique et culturelle,
- souhaite une véritable réforme de l'entreprise fondée sur un élargissement des droits de toutes celles et de tous ceux qui participent à son activité.

MOTION SUR LA MONARCHIE

La vocation de la NAR est de poser la question de la monarchie, de démontrer son actualité et sa nécessité, de contribuer, par sa réflexion et son ac-

tion, à son retour. La NAR refuse de constituer la monarchie en système, de l'enfermer dans une idéologie de l'imposer par la force. Loin de prétendre au monopole de l'idée qu'elle sert, la NAR respecte la pleine liberté de pensée de l'action de Mgr le comte de Paris, chef de la Maison de France.

Parce qu'elle est composée de citoyens qui ont pour souci l'existence de leur pays, la NAR est engagée, de puis sa fondation, dans tous les grands débats qui concernent le présent et l'avenir de la France, avec pour préoccupation constante la recherche de la justice, la sauvegarde de la liberté, et le refus de la guerre civile. Royalistes et citoyens, les membres de la NAR entendent donc servir la communauté nationale en même temps que leur projet politique.

C'est pourquoi la NAR se définit comme un mouvement démocratique, et ceci à un double titre :

- elle ne conçoit pas le retour et la présence de la monarchie en France autrement que par un processus démocratique, puisque le consentement populaire est un des fondements de la légitimité du pouvoir politique : l'alliance du roi et du peuple doit être renouée sans la moindre ambiguïté, en toute liberté,
- elle ne conçoit pas son action autrement que dans le respect des règles du débat démocratique et de la légalité constitutionnelle.

ADHÉRER A LA N.A.R.

C'est pouvoir participer à l'élaboration de sa ligne politique

Demandez notre brochure «Pourquoi Adhérer ?»

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Attachée aux principes d'unité, de justice, de liberté et d'indépendance nationale qui fondent son projet royaliste, la Nouvelle Action Royaliste est soucieuse de traduire ces principes dans son action politique quotidienne et de favoriser les hommes et les forces qui s'en rapprochent.

C'est pourquoi la N.A.R. :

- tient à souligner la dignité et l'honnêteté avec lesquels le Président de la République assume la charge qui lui a été confiée, ainsi que l'intention d'unité qu'il n'a cessé de manifester.
- approuve la façon dont le chef de l'Etat conçoit et conduit la politique extérieure de la nation, malgré certaines ambiguïtés, et sa politique de défense, en réaffirmant l'unité de décision nécessaire dans ces domaines et en veillant à l'indépendance de la nation face à la double hégémonie soviéto-américaine.
- déplore en revanche les choix de politique économique qui ont été faits en mars 1983, constate qu'aucun résultat décisif n'a été obtenu grâce à ceux-ci, et s'inquiète de la montée catastrophique du chômage. En conséquence, la N.A.R. souhaite la définition et l'application d'une autre politique économique, tournée notamment vers la reconquête du marché intérieur, fondée sur un projet industriel cohérent et rompant avec les dogmes désuets de l'idéologie du marché.
- s'inquiète de l'éclatement de la société sous l'effet de la violence de la crise et faute d'un projet politique global qui pourrait rassembler les Français dans une nouvelle citoyenneté. Elle s'inquiète tout particulièrement de la montée des sentiments racistes et xénophobes et attend de l'Etat une politique courageuse et des forces politiques une action sans relâche en faveur de l'insertion des communautés immigrées dans l'ensemble national.
- dénonce la volonté de puissance des principaux partis politiques, qui accroît les divisions entre les Français. La N.A.R. dénonce plus particulièrement la stratégie de la tension adoptée par les formations de droite et le combat rétrograde que mènent certaines fractions de la gauche dans le domaine scolaire. Elle espère, sur ce dernier point, que le Président de la République fera prévaloir, par son arbitrage, l'esprit d'unité face aux extrémistes des deux camps.
- la N.A.R. déplore enfin que la campagne des élections européennes soit une nouvelle occasion d'affrontements politiques qui occultent le débat de fond quant à la nature du projet européen. En conséquence, la N.A.R. a décidé de recommander l'abstention.

En conclusion la N.A.R. réaffirme son soutien au Président de la République tout en conservant sa pleine liberté critique à l'égard de celui-ci et en soulignant sa vive inquiétude quant à l'action de l'actuel gouvernement.

Pas besoin d'être grand sorcier ou sociologue patenté : le syndicalisme traverse une crise profonde. Le fait n'échappe à personne, sauf peut-être aux premiers concernés. Les syndicalistes n'ont pas fondamentalement varié de stratégie et d'objectifs depuis l'après-guerre. La C.G.T. continue de fédérer les mécontentements, en duo avec le Parti communiste, F.O. persiste à soutenir toute revendication, en refusant le compromis politique. Seule la C.F.D.T., jeune d'âge et d'esprit, accepte la remise en question, favorise la contestation permanente; ses origines «soixante-huitardes» ne sont pas étrangères à cette tournure d'esprit, qui séduit ou indispose, c'est selon. La C.F.T.C. ne pense plus, F.O. ne pense pas et la C.G.T. pense mal. La centrale de la rue Cadet met un point d'honneur à tenir un discours étoffé, à conduire une réflexion vigoureuse, parfois débordante. Edmond Maire aime rencontrer les intellectuels du moment. Ses jugements souvent éclairés, n'ignorent rien : situation polonaise, affaire scolaire ou dernier ouvrage de Michel Foucault. Là où Bergeron et Krasucki finissent par lasser, Maire surprend toujours son monde, partagé entre l'approbation et l'agacement. En 1979, alors que la C.G.T. s'accroche aux basques usées de l'Union de la gauche, la C.F.D.T. engage sa «résyndicalisation» : fini de s'en remettre à l'alternance politique pour espérer des transformations sociales. Changer la vie se fera ici et maintenant. Cinq ans après ce tournant, la C.F.D.T. envisage une nouvelle mutation, plus radicale encore. Le conseil national du syndicat travaillait les 25, 26 et 27 avril sur le rapport préparatoire au congrès de 1985, au titre éloquent : «Le monde change, changeons le syndicalisme».

Nous savons que le syndicalisme n'a pas affaire à une crise d'adaptation, mais à une crise d'identité. Il ne traverse pas une passe difficile, c'est son existence même qui est en jeu : désaffection grandissante des salariés à l'égard des syndicats, faible taux de syndicalisation (moins d'un salarié sur cinq), hémorragie militante avec pour la C.F.D.T. stagnation et reculs aux élections professionnelles. De quoi s'interroger sérieusement ! En quelques soixante-dix pages, de la main d'Edmond Maire, la «modernité» dans laquelle entre notre société est pas-

syndicats : la fin d'une époque

Le goût amer du dernier 1er mai restera longtemps sur la langue de bois syndicale. Seule la C.G.T. a sauvé les meubles, F.O. s'est montrée incapable de la moindre mobilisation. Quant à la C.F.D.T. sa fête au parc de la Villette, n'a réuni que quelques centaines de personnes. C'est pourtant de ce côté qu'il faut espérer un renouveau du syndicalisme.

sée au crible, avec les changements d'attitudes qui en découlent.

Le syndicalisme tel que nous le vivons répond aux défis d'une société industrielle qui se conjugue progressivement au passé. La société post-industrielle est déjà présente, chacun le dit à sa façon, de droite, de gauche ou d'ailleurs. Le syndicalisme s'enracine parmi les salariés de la grande industrie et du secteur public, mais il ignore, ou presque, les nouvelles couches sociales : femmes au travail, chômeurs, travailleurs des PME et du tertiaire.

Ces dernières catégories sont les plus tranchées par la crise, même si les restructurations industrielles n'épargnent pas non plus les premières. Mais l'O.S. de la navale pourra compter sur une infrastructure syndicale efficace et influente qui manquera à l'ouvrière d'une petite entreprise textile. Sans parler des jeunes chômeurs sans qualification professionnelle qui retardent indéfiniment leur entrée dans la vie active. A ces victimes de la révolution technologique, le syndicalisme n'a rien à dire, rien à proposer. Il se dépensera à défendre les «avantages acquis», ce qui est certainement nécessaire, mais pas d'extrême urgence. Il est navrant de constater que le plus important mouvement syndical depuis 1981 a concerné les fonctionnaires et le maintien de leur pouvoir d'achat. L'assurance de l'emploi protège tout de même des coups les plus rudes assénés par la crise. Je conteste moins la présence des syndicats dans les catégories «protégées» que leur incapacité quasi structurelle à s'implanter dans les catégories «exposées».

La crise économique se double d'une crise des valeurs. La culture de la société industrielle se meurt sous nos yeux. Edmond Maire percevait bien le phénomène : «le grand

changement culturel de ces deux dernières années, essentiel par la pratique syndicale quotidienne, consiste en une affirmation de plus en plus forte des aspirations individuelles», déclare-t-il à «Syndicalisme-hebdo». Et il constate, dans le rapport présenté au conseil national, que de plus en plus les salariés sont porteurs d'un projet individuel (...). Cette émergence des projets individuels peut rendre plus difficile la recherche du compromis collectif.» Les idéologies n'enthousiasment plus; on préfère cultiver un art de vivre que se battre pour un projet de société. Du côté de la jeunesse, il y a des mots qui écorchent les oreilles : collectif, mouvement de masse, révolution, union des forces populaires... Il y a peu encore, la C.F.D.T. les employait à bon escient. Persister aujourd'hui, ce serait se ramasser un flop terrible ou se voir traiter de ringard. Dans le cadre de l'entreprise, les lois Auroux contribuent au développement de ce «nouvel individualisme» dont parle Max Gallo et qui caractérise la «modernité» : «l'expression des salariés va faire émerger toute une série d'aspirations individuelles

qui ne passaient pas jusqu'à présent par la voie syndicale. Pour les organisations de salariés qui ont la mission de rassembler, il s'agit désormais de ne plus se cantonner dans la défense de revendications collectives mais de traduire des préoccupations individuelles en cherchant une unité entre elles.» (1).

Conséquences immédiates qu'en tire Edmond Maire : la C.F.D.T. se refuse désormais à présenter «un beau projet de société apportant sa réponse à la crise», mais incline plutôt vers «un syndicalisme de proposition et d'expérimentation», qui «doit d'abord rendre ces services aux adhérents». On mesure à ces phrases l'ampleur du changement. C'est toute une conception du syndicalisme qui est jetée aux oubliettes. Plus question pour la C.F.D.T. de prôner comme en 1976 l'«union des forces populaires», version syndicale de l'Union de la gauche. Face à cette gauche, Maire va presque jusqu'à regretter la consigne de vote de la C.F.D.T. en faveur de François Mitterrand en 1981. Ou du moins refuse-t-il l'interprétation que le public en a faite depuis lors : une assimilation de la C.F.D.T. avec la gauche au pouvoir, qui a coûté cher aux cégétistes à l'occasion des élections à la Sécurité Sociale. La C.F.D.T. doit maintenant cesser d'apparaître comme un «syndicat de gauche». Par respect du pluralisme, pour aussi ouvrir les portes de la C.F.D.T. à «des travailleurs qui ne votent pas à gauche mais qui partagent son projet de transformation sociale». Et pour bien marquer la rupture, Edmond Maire estime souhaitable les rencontres avec les élus et les partis de l'opposition. Pas de doute, il s'agit bien d'une révolution dans la mai-

son Maire ! Autocritique du discours, aussi : «l'affirmation de notre projet s'est accompagnée de certains emprunts à la tradition communiste, à son analyse, à ses tics de langage».

Par exemple le concept de «nationalisation», en bonne place dans la trilogie cégétiste (socialisation, planification, autogestion) et la mythologie de gauche en général. L'action sociale doit «porter tout autant sur les buts de la production, sur ce que l'on fait et comment on le fait, que sur la notion juridique de propriété.» Le terme socialisation est préféré à celui de nationalisation. Exit l'émancipation des masses laborieuses par la mise en commun des moyens de production et ce qui s'en suit.

Dans l'allégresse iconoclaste, autant poser la question tabou : «Existe-t-il encore une classe ouvrière ?» Les prolos de 36, casquettes et poings levés, le cœur du côté des «rouges», la lutte finale et cetera... Souvenirs, souvenirs. «La diversification des conditions salariales et les menaces que fait peser la crise ont atténué le sentiment d'appartenance à la même classe, la conscience de classe.»

Et l'autogestion dans tout ça ? Ne dites pas... Si, Edmond Maire a osé. Repenser une notion qui définissait l'originalité de la C.F.D.T. demande un courage certain, «Nous avons trop défini l'autogestion comme un modèle d'entreprise, lieu où l'on élirait les dirigeants et où chacun à la limite pourrait décider de tout (...) L'autogestion ne passe pas par un modèle mais par une démarche, une pratique de tous les jours.» Les tables de la loi sont rudement secouées.

Les rapports au sein de l'entreprise ne sont plus ce qu'ils étaient : «Il existe un intérêt des salariés à ce que leur entreprise fonctionne bien». Le patron n'est plus par essence démoniaque, ni le profit. Il faut également convenir que «l'entreprise n'est plus le seul lieu d'insertion sociale des salariés». J'ajoute que la révolution du temps choisi, l'autonomie et la robotisation affectent profondément la notion de grève : une suspension de travail ne sera plus guère une menace dissuasive, quand le processus de production sera assuré en grande partie par des robots et éclaté en petites unités autonomes.

Emmanuel MOUSSET



chinois de france

Après avoir interrogé Françoise Gaspard sur les réalités générales de l'immigration (voir «Royaliste» N°404), nous nous penchons cette semaine sur une communauté particulière : celle, peu nombreuse mais très active, des Chinois de France.

● **Royaliste** : Que représente la communauté chinoise en France du point de vue quantitatif, et où est-elle implantée ?

Nicolas Druz : Des Chinois en France, il y en a depuis longtemps. Le premier Chinois est arrivé en 1684, à la cour de Louis XIV. Mais la première arrivée massive date de la guerre de 1914-1918 : pour des raisons d'armement, on a fait venir 100.000 Chinois en France, et 150.000 en Grande-Bretagne. Le gouvernement a essayé de les faire repartir après la guerre, mais il en est resté

une grande partie. La seconde vague date de 1947-1949, lorsque Mao Tsé Tung a pris le pouvoir en Chine. La troisième vague a été provoquée par les événements d'Indochine. Mais l'afflux le plus massif, en France et en Europe, a commencé en 1975 avec les «boats people» qui étaient jetés à la mer parce qu'ils étaient Chinois - et non des opposants politiques comme on le croit habituellement. Il y a donc aujourd'hui en France 250.000 Asiatiques d'origine chinoise. Beaucoup vivent dans la région parisienne, mais aussi dans les



DOM-TOM : à Tahiti, à la Réunion, où il y a des élus locaux d'origine chinoise, notamment à Saint-Denis. Les Chinois font donc partie du paysage français depuis longtemps...

● **Royaliste** : Cette immigration a donc des causes essentiellement politiques...

Nicolas Druz : Pas seulement. Certes, la première vague d'immigration a été politique. Mais pas celle de 1975 : les «boats people» sont à 80 ou 90% d'origine chinoise. C'est donc bien une affaire de racisme : les Chinois ont été mis dehors parce qu'ils étaient considérés comme les Juifs de l'Asie.

● **Royaliste** : Comment cette communauté chinoise s'est-elle or-

ganisée, comment s'est-elle insérée dans la collectivité nationale, et jusqu'à quel point ?

Nicolas Druz : Le premier fait qui doit être souligné, c'est que la communauté chinoise s'est intégrée en France avec une grande dignité. Les Chinois n'ont pas tendu la main; ils font très peu appel aux organismes d'assistance. Pourquoi ? Parce que l'atome de la civilisation chinoise, c'est la famille. C'est elle qui prête assistance aux nouveaux arrivants, qui les entoure de sa solidarité.

Le second point, c'est que le Chinois ne sait pas être ouvrier; il devient très vite un «bourgeois». En peu de temps, et même lorsqu'ils sortent des camps, les Chinois sont capables de gagner droit de cité. Soit en devenant commerçants, en ouvrant des restaurants, soit en jouant auprès de la com-



munauté asiatique dans son ensemble, un rôle d'intellectuels, de «leaders d'opinion». Ainsi, les Chinois forment un lien entre la communauté asiatique et la collectivité nationale : grâce à son activité commerciale, le Chinois est tout à fait capable d'expliquer aux Asiatiques comment communiquer avec les Européens. C'est en créant, à partir de rien, des richesses, que les Chinois se sont intégrés.

C'est sans doute pour cela que le racisme vis-à-vis des Chinois, et des Asiatiques en général, est moins fort que vis-à-vis d'autres communautés. Il y a aussi d'autres raisons. Dans l'inconscient collectif des Français, les Asiatiques jouent un rôle important parce que la France porte encore les stigmates de Dien Bien Phu. Elle a l'impression d'avoir laissé un peu de son cœur et de son histoire là-bas. Les Asiatiques, de leur côté, ont versé beaucoup de sang pour notre pays : dans les cimetières militaires, il y a des emplacements qui sont réservés aux Chinois morts pour la France pendant la première et la seconde guerre mondiale. Enfin, chacun sait que la zone Asie-Pacifique est importante pour l'avenir du monde. Le Président Reagan vient de dire que, pour la première fois, les échanges entre les Etats-Unis et cette zone avaient dépassé les échanges avec l'Europe. Mais il n'y a pas que l'économie : les valeurs culturelles asiatiques sont importantes et peuvent apporter, en période de crise, un peu de confiance. Or, les Français se rendent compte qu'il y a là une culture, une civilisation qui les interpelle. Vis-à-vis des Asiatiques qui se trouvent en France, ils sont par conséquent dans une situation de respect. Cela ne signifie pas que les autres cultures ne sont pas dignes de respect. Mais souvent les Français ont un sentiment de supériorité vis-à-vis de celles-ci, alors qu'il suffit de regarder la balance des brevets entre l'Europe et la zone Asie-Paci-

fique pour s'apercevoir que la créativité se trouve plus en Asie qu'en Europe.

● **Royaliste** : Vous évoquez les autres communautés asiatiques. Quels rapports les Chinois entretiennent-ils avec elles ?

Nicolas Druz : La communauté chinoise a été opprimée, souvent massacrée, par les autres Asiatiques tout au long de l'histoire. En chinois, la Chine se dit «pays du Milieu». C'est un pays qui a toujours été envahi, et qui pratiquement n'a jamais envahi les autres. Il y a quelques années, quand la Chine a voulu envahir le Vietnam, l'armée chinoise s'est heurtée à toute la population et, malgré son poids, elle n'a pu avancer que d'une douzaine de kilomètres. Les Chinois sont donc dans une situation de méfiance vis-à-vis des autres communautés asiatiques, et parfois d'hostilité à cause de tout ce qu'ils ont subi.

Cela dit, la civilisation chinoise a un tel pouvoir assimilateur qu'au bout de peu de temps les envahisseurs de la Chine deviennent les débiteurs de ce pays, comme les Romains l'ont été à l'égard des Grecs. Quand on voyage en Asie du Sud-Est, on se rend compte de la présence des caractères chinois, de «l'impérialisme» de la cuisine chinoise, etc. Cela prouve que la Chine diffuse un art de vivre et de penser qui perdure quels que soient les régimes et les époques.

● **Royaliste** : Pourriez-vous définir, en quelques mots, cette civilisation chinoise. J'imagine que la réponse est difficile...

Nicolas Druz : Je vais le faire avec une citation : «les chevaux ont quatre pattes, voilà le Céleste. Mettre une bride au cheval, voilà l'Humain». C'est cela la civilisation chinoise, dont je pourrais parler pendant des heures. Mais, ce qui me rassure, c'est que je n'ai jamais rencontré deux sinologues d'accord sur des points mineurs; je ne parle même pas des points importants... Il y a tellement de chi-

nes... Bien sûr, on peut parler de Confucius, encore que cela soit difficile en quelques mots. Je rapproche Confucius de Machiavel, qui ont vécu une époque comparable. L'un vit au temps des républiques italiennes, et veut créer un Etat. L'autre au temps des Royaumes Combattants, et il voit se détruire tout ce qui était important pour lui. Alors Confucius a une idée de génie : il se sert de la tradition pour ramener dans la Chine très troublée de cette époque un certain nombre de valeurs morales. Pour la première fois dans l'histoire de la Chine, quelqu'un dit que celui qui doit régner n'est pas l'homme bien né, mais l'homme éduqué qui est capable de proposer des solutions rationnelles. Et confucius va ramener à lui un certain nombre de princes qui ne pensaient qu'à combattre et qui bientôt vont se rendre compte que c'est l'intérêt du peuple qui est important. Ce que fait Confucius, c'est ce que tous les éducateurs de rois ont fait - tel Fénelon qui rappelait au Dauphin que s'il existe des peuples sans roi, il n'y a pas de roi sans peuple.

● **Royaliste :** vous êtes directeur du quotidien «Europe-Journal». Comment concevez-vous votre tâche ?

Nicolas Druz : Il y a quatre points importants. Il fallait d'abord que l'entreprise soit viable. Comme il y a plus de 600.000 Chinois en Europe qui aiment lire, donc s'abonnent, et qui représentent un pouvoir de consommation important, il était possible d'envisager une telle entreprise. A partir de là, «Europe-Journal» a tenté d'atteindre trois objectifs :

— le premier a été de dire à ces Chinois : vous êtes minoritaires -

et le statut de minoritaire a toujours été une atteinte à la dignité des gens - mais vous êtes les représentants d'une culture capable d'exister et même de créer loin du berceau d'origine. Vous devez donc être fiers d'appartenir à cette civilisation. Elever quelqu'un, c'est d'abord l'élever à ses propres yeux ;

— le second a été de conseiller : vous êtes en Europe, dans des pays qui vous ont accueillis avec beaucoup de générosité (mieux en tous cas que d'autres minorités) et vous devez donc respecter ces pays qui ont beaucoup à vous donner. Vivant ici, vous ne saurez plus être des Chinois à part entière, mais vous ne deviendrez pas non plus des Français, des Anglais - des Européens. Alors soyez les deux, ayez la double appartenance, c'est le seul moyen de trouver un équilibre et, puisque les deux civilisations sont tout à fait remarquables, apportez le meilleur de vous-même aux deux ;

— le troisième objectif a été de rappeler aux responsables européens (hommes politiques, financiers, industriels) : vous avez maintenant à l'intérieur de l'Europe une minorité importante qui a beaucoup à recevoir mais aussi à apporter. Elle a prouvé en Asie du Sud-Est qu'elle était capable non seulement de survivre à la civilisation occidentale, mais aussi de créer quelque chose de neuf ; qu'elle savait être efficace mais qu'elle pouvait aussi apporter une certaine sérénité. Donc il est possible d'utiliser toutes ces capacités pour exporter des produits mais aussi pour permettre à l'Europe de se développer culturellement.

On s'aperçoit en effet que les grands pays sont, aujourd'hui et peut-être depuis toujours, métissés culturellement. Je me demande d'ailleurs si le déplacement du

centre de gravité des Etats-Unis sur la côte du Pacifique n'est pas dû en grande partie à la présence massive des Asiatiques dans ces régions. La civilisation chinoise est donc une chance pour l'Europe.

● **Royaliste :** Des articles récents tendent à montrer que la communauté chinoise est une des plus fermées qui soit, voire la plus mystérieuse...

Nicolas Druz : Il est vrai que cette communauté est quelque peu mystérieuse. Mais il faut comprendre son histoire. Les Chinois qui sont arrivés en 1975 avaient besoin d'un sas de décompression. Ils se sont donc regroupés dans quelques arrondissements de Paris, le 13ème notamment. Comme la culture, la langue, le climat français étaient très différents, ils avaient besoin de recréer un peu de leur bien être et de leurs habitudes. Mais dix ans, c'est peu de choses. Le 13ème arrondissement représente un havre nécessaire mais les flux migratoires de cet arrondissement montrent que les Chinois y restent peu, et essaient dans d'autres régions de France.

Il est vrai aussi que, les Chinois étaient très attachés à leur civilisation, ont créé et financé des écoles chinoises où les enfants apprennent la culture qui leur est nécessaire pour communiquer au sein de la famille. Mais, je le répète, nous faisons tout pour que les Chinois aient une double appartenance, pour qu'ils s'intègrent mieux à la France. Dans «Europe-Journal», nous parlons régulièrement de la culture européenne tout en nous efforçant de mieux faire connaître la culture chinoise aux Européens. Par exemple, nous avons réalisé un numéro bilingue avec «Libération» et nous pensons à une grande fête pour l'année prochaine. Il y a donc nécessité de cette double appartenance, mais sans assimilation.

● **Royaliste :** C'est une grande difficulté, à laquelle toutes les communautés immigrées sont confrontées. Les Chinois parviennent-ils, mieux que les autres, à s'insérer dans la communauté nationale sans s'assimiler totalement ?

Nicolas Druz : Comme toujours, les principales difficultés surgissent avec la deuxième génération. Mais, encore une fois, l'importance de la famille pour les Chinois peut les réduire : les conflits de générations sont moins forts en raison du respect pour les vieux, pour la tradition. Mais il est vrai que les phénomènes de violence, de drogue, de délinquance existent dans la deuxième génération. Cela m'inquiète beaucoup et je ne vois pas de solutions simples. Cependant, je constate que le taux de délinquance dans le

13ème arrondissement est le plus faible de France et que, sur 15.000 plaintes déposées l'an dernier dans cet arrondissement, aucune ne concernait les Asiatiques. Or, dans le 13ème, la moyenne d'âge des Asiatiques est inférieure à trente ans. Donc le problème de la deuxième génération ne se posera que dans quelques années.

Comment y faire face ? L'école jouera un rôle fondamental et il est possible que l'existence d'écoles chinoises soit une réponse. D'autre part, le processus peut désamorcer la violence. Si on parle plus des Maghrébins que des Asiatiques, c'est parce que l'insertion de ces derniers se fait en douceur. Mais il y a tout de même des rumeurs typiquement racistes : par exemple celle qui dit que les



Nicolas Druz

Fils d'un Savoyard et d'une Chinoise du Vietnam, directeur d'un quotidien en langue chinoise, ce qui ne l'empêche pas de bien connaître et aimer la culture française et occidentale, Nicolas Druz nous permet de découvrir le rôle présent et à venir d'une communauté que l'on dit mystérieuse.

Asiatiques n'enterrent pas leurs morts. C'est scandaleux : on peut accuser les Chinois de bien des choses, mais pas de cela quand on connaît leur immense respect pour la famille.

Mais ces rumeurs n'atteignent pas plus les Chinois que les revers de la fortune. Ils ont une longue tradition de souffrance, dont ils ont retiré une certaine sérénité. La succession des cycles, la volonté de gagner son «nirvana» sont profondément ancrées chez les Chinois : tout ce qui est bon est comptabilisé, tout ce qui est mauvais aussi. Si le Chinois parvient à maîtriser son désir, s'il parvient surtout à ne prendre du monde que ce qui lui plaît, à laisser de côté ce qui le heurte, il sera plus fort que la nature. Donc, plutôt que la violence, les Chinois choisiront de mettre cette philosophie en action : travailler pour la famille, accepter le mauvais sort, et tout faire pour le contrebalancer. Ce qui leur permet de faire face souvent avec succès.

propos recueillis
par Bertrand Renouvin



jesse jackson

La rivalité Mondale-Hart, entre la «gauche» des appareils et une soi-disant «nouvelle gauche» réduite à des slogans publicitaires, demeure à la surface des choses. L'effet Jesse Jackson en revanche correspond à un mouvement de fond qui affectera la vie américaine dans chacun de ses aspects.

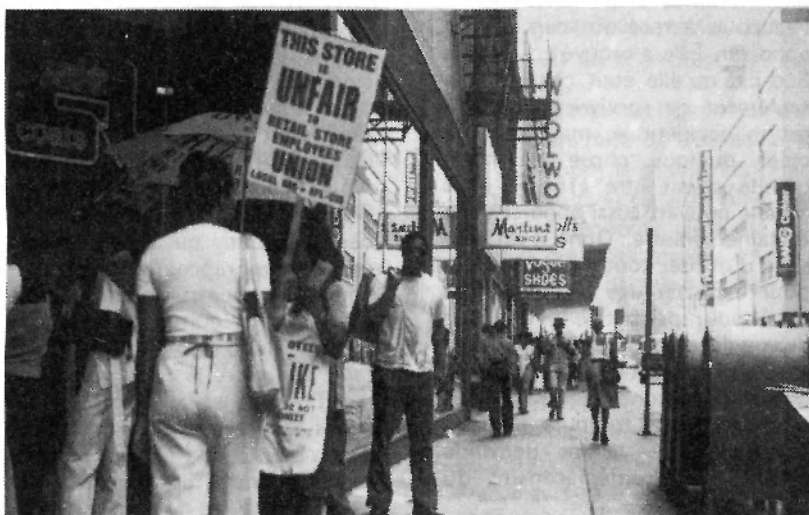
Il est possible que l'on date de cette campagne de 1984 l'émergence de la nation noire américaine. Au combat en faveur des droits civiques des années 60, avaient succédé l'apathie, la fuite dans la drogue et la criminalité ou la course à la réussite individuelle de quelques-uns. Entre la marginalisation et l'intégration, certains exploraient une troisième voie : l'organisation en tant que nation. «Ce ne sont pas les noirs qui sont à l'origine du séparatisme, et nous n'avons pas non plus le pouvoir de réaliser l'intégration. Aussi la question est-elle de savoir si nous allons demeurer séparés et inféodés, ou devenir séparés et indépendants et, manifestement, c'est là la voie que nous sommes contraints de suivre.» Jesse Jackson faisait cette déclaration à «Time» qui lui consacrait sa couverture en 1970 à 28 ans, deux ans après l'assassinat de Martin Luther King dont il avait tenu la tête à Memphis. Mais, né dans le sud, c'est à Chicago qu'il a lancé son mouvement. L'initiative de l'affirmation de soi («Je suis quelqu'un») ne pouvait naître que dans les ghettos des villes du nord, même s'il rebondira sur le sud.

Une des premières formes d'action a été économique. Dans une société capitaliste, les Noirs ont d'abord pris conscience du marché qu'ils constituaient pour les entreprises commerciales. Ils ont lutté pour les convaincre de distribuer non plus des succédanés de produits pour blancs mais des produits «noirs». Ce fut l'opération du «panier de la ménagère» («Breadbasket»).

Le second stade est politique : le vote noir comme le portefeuille doit être regardé non comme un objet de désir, mais peu à peu comme le sujet de son propre destin. Le droit formel de vote dans un système demeuré blanc n'intéressait qu'une minorité. Au plus haut (élection de Carter en 1976), la participation noire était

de dix points inférieure à la moyenne. Encore ne s'agissait-il que du vote des noirs inscrits sur les listes. On estimait à 9 millions le nombre des non-inscrits. La déception vis-à-vis de Carter avait rejeté les noirs encore plus sur la touche.

Motivé, le vote noir pourrait quadrupler. Pour cela, le parti démocrate doit comprendre qu'il ne se satisfera pas de quelques avantages sociaux mais exige une



refonte idéologique et, partant institutionnelle du parti lui-même et même du système tout entier. Le mouvement engagé est de très longue portée, il provoquera des grincements déjà perceptibles et, s'il est refusé, éventuellement un véritable soulèvement.

C'est ainsi qu'il ne se situe pas seulement au plan intérieur mais aussi au plan international, ce qui a fait scandale. A ceux qui le découvrent aujourd'hui, il faut rappeler le limogeage, fin 1979, du représentant aux Nations-Unies, Andrew Young, l'ancien adjoint de King, actuellement maire d'Atlanta où il a récemment reçu le président Mitterrand et la légion d'honneur. Young s'était vu reprocher un contact privé avec le représentant de l'OLP. Les passions avaient été exacerbées parce qu'il s'agissait de l'initiative d'un

noir. Déjà ses positions sur l'Angola avaient été critiquées. L'affaire Andy Young, pour Jesse Jackson, fut l'amorce de la prise de conscience internationale des masses noires au moment où l'on prenait conscience du poids nouveau des gens de couleur à travers le monde. Sur l'Afrique, le Moyen-Orient, le tiers monde, les noirs américains pouvaient comme tels avoir des points de vue qui ne coïncidaient pas avec ceux de la majorité blanche. Jesse Jackson s'était rendu à l'automne 79 en Israël et dans les pays arabes. Le voyage qu'il entreprit à Damas pour libérer le pilote noir américain fait prisonnier au Liban, libération à laquelle personne ne croyait et qui fut obtenue, n'était pas aussi «électorale» qu'on l'a dit et correspondait à une ligne politique suivie.

Au plan intérieur, le projet s'adresse à tous ceux que le système ne représente pas, minorité ethniques mais aussi déshérités et jeunes parmi les blancs. Ce qui pa-

rait important dans cette coalition dite «arc-en-ciel» n'est pas tant le degré actuel de réponse de chaque catégorie que le fait que la communauté noire puisse se vouloir le pôle d'un tel rassemblement. L'arc-en-ciel n'est pas seulement pour Jesse Jackson un ensemble multicolore. Il est «une combinaison de pluie et de soleil, de peine et de plaisir, dont le résultat est une merveille de beauté». «Couleurs vous êtes des pleurs», chantait déjà Guy Béart. L'arc-en-ciel est le signe d'une nouvelle alliance pour le révérend Jackson. Blanc et noir s'effaceraient derrière une harmonie de couleurs. A Chicago, son organisation s'appelle P.U.S.H. : «Le Peuple Uni pour Sauver l'Humanité».

D. LAMARCK

liberté et nouveaux

La liberté d'expression des taires passera-t-elle par les nouvelles, libres ou privées ? A Paris, la liberté négative et notre participation par les intérêts financiers qui assés les difficultés de se faire tation est quelque peu différente moins de radios «privées». Be régulièrement accueilli pour de à Rennes ou à Limoges... A Laurent Bourdelas, animateur «Royaliste», ses réactions de situation légale depuis quelques donnons à lire les réflexions Torriero, l'un des principaux «National, qui a travaillé deux n'a pu survivre dans l'anarchie «sortent vainqueurs. A partir de nous vous livrerons, nous en réflexion de fond sur la liberté

vu de limoges

1/ Début avril 1984

Le «Matin de Paris» du 26 mars 1984 a mis les choses au point en affirmant que : «la loi qui interdit aux radios nouvelles de faire de la publicité est une mauvaise loi. C'est une loi qui ajoute des guillemets au mot liberté. C'est une loi qui ne propose aux radios que le choix entre la mendicité, l'illégalité ou la mort». Comment dire les choses autrement ? Surtout lorsque l'on sait que les auditeurs de ces radios ne sont pas défavorables à la publicité faite sur l'antenne. D'après un sondage réalisé par «Paris Information Directe», 79% des personnes déclarant écouter une radio libre pensent que les radios libres doivent bénéficier d'un minimum de recettes publicitaires pour exister. Ecrasante majorité. Il s'agirait de trouver une juste

'médias'

organisations politiques minoritaires *media*, radios, voire télévisés notre expérience est globale : à «Radio-Paris» écrasée prétendaient l'«aider» montre entendre. En province la situation y a plus de radios «libres» et grand Renouvin est maintenant longues émissions, à Strasbourg, Limoges précisément notre ami d'une radio libre, a noté, pour l'évolution rapide de la semaine. En parallèle nous que nous adresse d'Italie Fabio animateurs du Parti Monarchiste dans une télévision libre qui ne seuls les «net-work» italiens ces témoignages, et d'autres que merons, avec votre aide, une expression en France.

mesure : ne pas tomber dans les excès d'Europe 1, c'est ce que souhaitent 61% des auditeurs, qui pensent que cette publicité doit occuper moins de cinq minutes par heure.

Il faut espérer que la législation va évoluer. Lors de son récent voyage aux Etats-Unis, le Président de la République a déclaré que le dossier était toujours sur son bureau. Il faut dire que le contexte américain a peut-être fait comprendre à François Mitterrand le retard de la France en ce domaine... le candidat à la présidence Mitterrand avait d'ailleurs déclaré dans «Les Nouvelles littéraires» qu'il laisserait la porte «entrouverte» à la publicité.

Il est temps de donner aux radios libres les moyens de vivre pleinement. Un minimum de recettes publicitaires permettrait aux radios en question d'améliorer leurs programmes, de créer des emplois locaux, et créerait bien sûr un nouveau marché publicitaire, local et régional (2).

Alain Billon, député PS du XIX^{ème} arrondissement de Paris, devrait en principe demander à son groupe de déposer une proposition de loi pour autoriser la publicité sur les radios libres : comme le déclare Raymond For-

ni, PS et président de la commission des loins à l'Assemblée : «on autorise la publicité ou on l'interdit, le régime doit être le même pour tous»...

2/ mi-avril 1984

Ouf ! Le Président de la République, lors de sa conférence de presse, s'est déclaré favorable à la publicité sur la bande F.M. Il y aura d'un côté les radios associatives qui recevront l'aide de l'Etat, et de l'autre, des S.A.R.L. qui pourront faire de la pub. Nous ne crions pas victoire tout de suite : nous avons l'habitude des promesses non tenues. On nous avait aussi promis, il y a quelques temps déjà, une subvention de l'Etat qui n'est jamais venue...

Comme le note «Médias» (1), «Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la Communication, ne voit pas son crédit renforcé par le désaveu présidentiel à ses déclarations anti-pub»; François Mitterrand, qui maîtrise l'art des retournements, est gagnant. Mais «donner au média FM privé les moyens de vivre après lui avoir coupé les ailes en 1981 est étrange...»

Dans cette histoire, il y a aussi des perdants : citons en vrac : R. Castans, directeur des programmes de RTL, J.-N. Jeanneney, président de Radio-France, J. Abergel, directeur d'Europe 1, et J.-C. Héberlé de RMC, qui avaient déjà beaucoup souffert avec l'arrivée des radios locales. Les gagnants, bien sûr et surtout, sont les animateurs de radios libres, qui vont pouvoir travailler plus sérieusement et plus librement. Les programmes pourront enfin s'améliorer et les radios pourront donc améliorer leurs scores d'audience...

3/ début mai 1984

Ceux qui ne l'avaient pas encore fait se lancent à la recherche de la pub. On se fait démarcheur ou l'on engage un «commercial». C'est la chasse à l'annonceur dans les rues de Limoges, et on se bouscule presque au portillon. Lutte acharnée surtout entre les deux grandes : HPS Diffusion et Radio Porcelaine. Des bruits circulent selon lesquels Radio Porcelaine aurait été achetée par la SOFIRAD (Europe 1), et disposerait de gros moyens... On attend avec impatience que la loi du 29 juillet soit amendée dans ses dispositions relatives aux radios libres et leurs recettes publicitaires... Mais le projet de loi établi le 25 avril ne satisfait pas tout le monde (Libération du 3/5/1984).

Trois points importants sont à noter : le secteur associatif continue d'exister, et ne peut bénéficier que «des contributions de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'établissements publics». On demande à voir. Le secteur commercial apparaît enfin. Mais ce qui n'est pas normal, c'est que les radios qui adopteront le statut de société devront solliciter une nouvelle autorisation auprès de la Haute Autorité. Bien entendu, les peines sont déjà prévues : les autorisations pourront

être retirées ou les radios «suspendues pour une durée de six mois ou plus».

Les réactions sont mitigées, et l'on attend des précisions.

L.B.

(1) «Médias» numéro 75

vu de rome

Il existe en Italie, depuis 1980, un vaste secteur privatisé de la radio et de la télévision. Rien qu'à Rome, cohabitent plus de 60 radios libres et une quarantaine de Térés qui se sont rapidement développées. On estime à plus de 2000 leur nombre global dans toute la péninsule. Naturellement, tout ceci a une signification bien précise sur laquelle il y a lieu de s'attacher tout en considérant les différences qui caractérisent les systèmes d'information de divers pays. Ainsi en France n'existe-t-il pas actuellement (tant pour des raisons réglementaires que par absence d'une volonté politique) la possibilité de créer des stations de télé. en dehors du monopole étatique. A l'inverse, les télévisions libres ont une grande importance en Italie : contre la mainmise partitocratique du régime qui, depuis longtemps, manipulait et fabriquait l'information grâce aux vérités et aux versions «officielles». Ces stations se sont efforcées de donner aux mouvements, aux associations, aux partis d'opposition, la possibilité de s'exprimer, réussissant même, dans certains cas à acquérir une influence sur les choix électoraux des citoyens (il suffit de se rappeler de la progression du Parti Radical Italien). Tout ceci s'est concrétisé en contribuant à fournir une «contre-information» et à créer une sensibilité alternative (problèmes des Droits des citoyens, des minorités, scandales, etc).

Sur le plan économique, il s'est réalisé, en l'espace de 5 ans, une nette différenciation entre émetteurs puissants et stations artisanales qui vivent au jour le jour, couvertes de dettes. De grands groupes économiques (Mondadori, Rizzoli, Rusconi...) se sont introduits dans cet espace en donnant naissance à 3 grands réseaux privés nationaux (Italie 1; Retequattro; Canale 5). Tant et si bien qu'aujourd'hui ces immenses network représentent désormais de véritables oligopoles qui se sont substitués à la RAI (télé nationale étatique). Ainsi nous sommes amenés à nous demander s'il s'agit encore de stations privées ou libres.

De fait, il s'est créé ces deux dernières années un véritable fossé entre, d'une part, les télévisions commerciales au service du capita-

lisme privé et de sa logique et, d'autre part, les télévisions libres, qui sans moyens, vont en disparaissant. J'ai personnellement travaillé au sein d'une station (Telejolly-Teleitalia) qui a fini par faire faillite...

De plus, les grands partis, dans le but de récupérer le terrain perdu sur le plan du consensus, se sont efforcés de devenir actionnaires majoritaires des télévisions, en y parvenant dans certains cas (cf le P.C. italien avec Televideo).

Enfin, il est nécessaire de s'interroger : après une première phase de nouveauté et d'effervescence politique culturelle et de contre-information, le système radio-télé privé a-t-il garanti aux citoyens une éducation différente et plus vraie ?

La réponse est négative : dans la majeure partie des cas, l'idéologie capitaliste, la logique du profit et le mythe de la consommation ont prévalu sur l'exigence de la liberté et de la justice sociale (cf Dallas, Dynasty, les «pubs» chaque minute...). Toutefois, il subsiste en face la réalité de la mainmise des partis et du monopole de la désinformation publique qui caractérisent le système étatique de télévision.

Finalement, quels sont les résultats atteints après 5 années d'expérience privatiste ?

Seulement l'aspiration à la liberté, la protection des minorités, cette exigence de laisser s'exprimer toutes les instances populaires et cette conscience d'un droit : l'information et la vérité politique. Mais l'information peut-elle se rattacher à l'éducation ou peut-elle en faire abstraction ? Et inversement, l'information ne dégénère-t-elle pas en une drogue ou une idéologie au service de certains groupes ?

Quant à la RAI, elle a tenté de satisfaire aux nouvelles réalités en améliorant ses structures techniques, la qualité de ses services et en mettant en place une 3^{ème} chaîne nationale mais à vocation régionale (alors que la 1^{ère} chaîne est dominée par la Démocratie chrétienne et que la 2^{ème} se trouve sous «l'influence» du P.S.I.)

Sur le plan normatif il manque encore une loi réglementant la matière. Trop d'intérêts politico-financiers sont en jeu ! Une décision du juge constitutionnel a réaffirmé le principe de la liberté d'émission sous la condition que les télévisions libres conservent une dimension locale. Pourtant, les «net-work» émettent sur toute l'Italie et les fréquences sont saturées alors qu'aucune loi n'établit leur protection. Ainsi n'importe quelle Télé pirate peut «empiéter» sur la station voisine quitte à la rendre inaudible...

Il manque enfin une réglementation de la question des traitements des employés des télévisions privées. Les grandes «vedettes» de l'audio-visuel se voient offrir des ponts d'or alors que les techniciens perçoivent des salaires de misère quand ils ne sont pas employés clandestinement, «al nero».

F. T.

kadaré l'albanais

Ismail Kadaré : de plus en plus nombreux sont ceux qui connaissent cet auteur albanais, né en 1936 à Gjirokastër, dans cette partie de l'Épire du Nord définitivement rattachée à l'Albanie en 1923. Et c'est tant mieux car cet écrivain, appartenant à cette petite nation fière, voir farouche et fermée, n'est pas un auteur de second ordre.

Kadaré, qui a fait ses études supérieures de lettres à Tirana, ainsi qu'à l'institut Gorki à Moscou (avant la rupture entre son pays et l'URSS) vit en Albanie. Son œuvre, fort riche, comprend notamment les romans suivants, que l'on peut trouver en France chez différents éditeurs : « Le Général de l'armée morte » (1970) dont fut tiré un excellent film, « Les Tambours de la pluie » (1972), « Chronique de la ville de pierre » (1973), « Le grand hiver » (1978), « Le crépuscule des dieux de la steppe » (1980), « Le pont aux trois arches » (1981).

En outre, on se souvient particulièrement d'« Avril brisé », publié chez Fayard en 1981. Œuvre forte, serrée, prenante que cet avril brisé qui décrit sans complaisance mais, on le devine, sans omission cette véritable « vendetta » albanaise régie par le Kanun. Sur le plateau albanais, le droit coutumier issu des lois ancestrales impose sa loi jusqu'au début du 20^e siècle à une société rurale complètement repliée sur elle-même. Les « querelles de murs mitoyens », comme nous dirions chez nous, sont réglées selon un code de l'honneur rigoureux, pointilleux, qui enferme les familles dans un véritable cercle vicieux et les décime pendant plusieurs générations. Dans « Avril brisé », Kadaré décrivait remarquablement cette mort codifiée.

Avec « La niche de la honte », nous changeons de registre. Là encore, la traduction en français a été assurée par Jusuf Vrioni dans une langue étonnamment pure et précise; la qualité est telle que l'on se prend à douter qu'il s'agisse d'une traduction. Nous voici transportés en 1822, dans ce qui est encore l'Empire ottoman. Sur

une place d'Istanbul, sont exposées dans cette niche les têtes des grands commis de l'Empire tombés en disgrâce, comme celles des rebelles qui osé se dresser contre la Sublime Porte. A partir de ce fil conducteur, Kadaré nous offre une nouvelle fois des descriptions qui, pour être minutieuses ne sont jamais gratuites. Description colorée de la vie des humbles et des puissants, soudain reconstituée. Description précise des règles de conservation de ces têtes coupées que l'on transporte, sous tous les climats et à travers toutes les contrées, des confins de l'Empire jusqu'à la Capitale. Description éminemment politique de la loi du « cra-cra », sorte d'état d'exception qui par la suppression systématique et préméditée des coutumes, des costumes et surtout de la langue vise à faire perdre leur âme, et jusqu'à leur mémoire historique, aux « provinces » rebelles.

« La niche de la honte » est peut-être moins « humaine », moins colorée, mais plus politique - au sens historique du terme - qu'« Avril brisé ». Cependant, à travers ce « roman » (mais s'agit-il vraiment d'un roman ?), on sent combien Kadaré est l'enfant d'un pays que la volonté d'indépendance farouche tenaille d'autant plus qu'il a été longtemps et jusqu'à son histoire récente (occupation italienne durant la dernière guerre) victime de l'oppression étrangère.

On aurait pu redouter, chez un écrivain vivant sous le régime d'Enver Hoxha, une « langue de bois » conforme à l'idéologie officielle. Il n'en est rien; il faut connaître l'auteur d'une œuvre aussi forte et originale.

Alain SOLARI



un autre monde

Le groupe français numéro 1 sort un nouveau disque. On les attendait au tournant, les zoulous du groupe « Téléphone » !

On se demandait ce qu'ils pourraient bien faire de nouveau... Ils ont opté pour le changement dans la continuité, et on aime bien. Parce que Téléphone, c'est du rock de chez nous qui marche ! La pochette donne déjà le ton : un guitariste « new look », branché si vous préférez, sur fond jaune. Le groupe n'a plus besoin de figurer sur la pochette ! Voyons l'intérieur de plus près : les super chansons sont au nombre de trois. Il y a « Le garçon d'ascenseur » : « des valises, j'en ai plein les mains (...) mais je m'en fous, j'ai pas choisi, peu m'importe ce que je porte, ce que j'emporte, ce que je laisse, c'est un peu de moi, c'est toujours moi ! ». Il y a surtout « Un autre monde », qui fera sans doute le tube de l'été, comme on dit. Téléphone a souvent parlé des espoirs déçus : dans le dernier 33 t, c'était Roger qui « a bien changé depuis le 10 mai », et « Cendrillon » trompée par l'amour. Aujourd'hui, c'est nous tous, nous qui rêvions d'un autre monde. « Tu rêvais d'un autre monde, où la terre serait ronde, où la lune serait blonde, et la vie serait féconde (...) Je rêvais d'une autre terre qui resterait un mystère »... Jean-Louis Aubert se fait peut-être là le porte-parole d'une jeunesse désabusée, déboussolée. Nous parlons souvent de la formidable mutation de la société, qui s'accomplit en ce moment

même : chacun la sent à sa manière, avec ses déchirures, cette chanson en est une illustration. Signalons encore « Electric cité », bien rythmée, cri lancé à nos âmes : « Cité, j'ai le droit de cité dans l'Electric cité ». Le cri de l'identité, le besoin de vivre avec l'autre. Le reste est à découvrir, amour et tout le reste.

Laurent BOURDELAS



CITÉ - Le numéro 6-7 vient de paraître
Prix franco : 20 F

la médiation

Comme nous l'annoncions dans le numéro 404 de «Royaliste», voici un article de Dominique Decherf enrichissant le débat sur la monarchie entamé par Bertrand Fessard de Foucault, Michel Herson, Philippe Delorme, Emmanuel Vlousset ...

En droit monarchique français, la succession, premier volet de l'étude, obéissait à trois règles : primogéniture, masculinité, catholicité. Si l'on peut s'interroger sur les deux premières, sûrement celle qu'on serait tenté de mettre sous le boisseau c'est la troisième.

L'accession, second volet, se fera, a-t-on voulu montrer, ni en vertu de l'actuelle élection présidentielle ni de la connaissance de l'histoire, mais en retrouvant dans des circonstances données les réflexes qui ont joué à d'autres époques.

Est-ce que la catholicité est susceptible d'y exercer un rôle ?

Le recours au plus ancien que serait le recours à la monarchie royale, aux origines où les réflexes se font mieux voir à travers des structures plus simples, conduit certes à rappeler les sources chrétiennes de la royauté française. Le pouvoir spirituel, les évêques, en investissant un Prince, par le refus de la théocratie a fondé la paix civile, la liberté de l'Eglise et l'autonomie du politique, la distinction du temporel et du spirituel. Le roi exerce la médiation de l'un à l'autre, à ce point de tangence laissé indéterminé dans le précédent article et dans un régime pourtant personnalisé comme celui de la Vème République.

Première approche : le sacré.

Cette indétermination prend la forme du sacré. Le sacré n'est pas lui-même chrétien; il n'est que certitude d'être à une frontière (P. Bouffant).

On admettrait volontiers aujourd'hui que tout pouvoir est sacré au sens où il comporte le droit de disposer de la vie et de la mort. L'abolition de la peine de mort a ôté à la prérogative monarchique du droit de grâce l'essentiel de son caractère tragique ou sacré auquel un Pompidou était si sensible. Le commandement personnel du déclenchement de la force de frappe atomique restitue le sacré au cœur même de la fonction présidentielle. Une première réponse est celle d'une sagesse humaine, d'une morale internationale. De

quoi s'agit-il d'abord dans une élection présidentielle sinon du choix du candidat auquel sera confiée la clé, l'homme de la dissuasion, qui suppose la crédibilité et la responsabilité, c'est-à-dire qui soit en même temps «l'homme de la nation» et l'homme d'une morale, exerçant la médiation du particulier à l'universel. La légitimité est d'abord vécue à ce niveau-là. Cet homme peut-il n'être qu'un agnostique ? Cette question nous conduit au bord d'autre chose mais ne nous fait pas encore franchir le pas.

Deuxième approche : la vocation.

Le président Mitterrand s'efforce de tenir dans le monde la «vocation de liberté» de la France (Péguy). L'action pour les droits de l'homme, le dialogue nord-sud, se rencontrent avec les orientations de Jean-Paul II. On peut estimer que le premier conduit au second ou au contraire relever ce qui manque au premier. De de Gaulle déjà, François Mauriac hésitait pas à dire : «la carte que la France joue avec de Gaulle, en tant qu'homme politique, naturellement et raisonnablement, est la carte chrétienne». Et pourtant le paroissien de Colombey qui communiait lors de ses voyages à l'étranger, et d'abord à Leningrad, et citait Teilhard de Chardin à Novossibirsk, ne pouvait pas se permettre d'aller beaucoup plus loin.

Sur le fond, c'est que finalement il n'y a que le Pape qui «fonde» la défense des droits de l'homme «intégralement», et d'autre part, que «le nationalisme manque d'infini» (Barrès).

Mais quand bien même ils le reconnaîtraient, nos présidents pourraient-ils constitutionnellement aller jusque là ? Laïcité de l'Etat ? Séparation du temporel et du spirituel ?

Non, la question n'est pas là. Elle est en ceci que tout ce qu'ils pourraient dire ou faire ne serait de leur part qu'une simple «opinion», strictement personnelle.



Philippe Auguste rendant la justice

Pour dire ou faire en cette matière rien qui ne soit déplacé, ridicule ou monstrueux, il faut être un fils de saint Louis, un fils du vœu non du vote, le Prince chrétien. Alors l'«assimilation se fait à la France entière, et d'abord par les non-chrétiens. Pour le roi, il n'y a pas d'attitudes privées. Mais il ne s'agit pas non plus ici de morale privée mais de morale publique. Contrairement à l'accent traditionnellement mis sur le péché de la chair, il s'agirait de restaurer la notion de péché d'Etat, politique et économique.

Troisième approche : «Le XXIe siècle sera religieux» (Malraux).

Les *media* ont toujours eu tendance à sous-estimer les phénomènes spirituels qui expliquent souvent une bonne part des événements de l'actualité. La résurgence de l'Islam néanmoins est maintenant assez bien connue. Mais hors de la préoccupation du pétrole et chez nous de l'immigration, comment l'évalue-t-on au plan de l'universel ? Croit-on sérieusement que des pouvoirs laïcs aient pu et pourraient demain constituer une réponse au fanatisme «mahométan» comme on disait avant-hier, qui ne peut même pas s'en faire une idée ? Ne parlons pas de ceux qui invoquent une toute nominale «civilisation judéo-chrétienne» ! Si l'on ne peut négliger les bienfaits d'une action chrétienne directe dans le peuple, comment ne pas chercher dans la réalité du prince chrétien la possibilité d'un contre-feu. Non pas pour annihiler l'infidèle mais pour d'abord se ressaisir soi-même, rejeter la peur, se poser comme pouvoir, afin ensuite d'exercer la médiation, composer, ordonner les forces «barbares», faire fond sur la vraie foi en elles et chez nous.

Alors, peut-être, la France pourra-t-elle exercer une médiation au Moyen-Orient, la seule possible, celle qui prendrait le monde arabe et Israël pour ce qu'ils sont, non comme les pions du jeu des empires, non comme des Etats pareils aux autres, mais en tenant compte de leur poids spirituel autant que temporel.

Plus près de nous, les quarante millions d'Algériens qui, nous dit-on, à l'orée de l'an 2000, regarderont vers la France où vivent trois millions des leurs : peut-on imaginer autre chose qu'une réponse chrétienne ? Notre espérance de royaliste français est qu'elle prévaudra finalement.

Deux conditions :

— Que le Prince reçoive une éducation chrétienne en esprit et en vérité. Nul besoin d'une «politique tirée de l'Ecriture» dont précisément il doit nous dispenser, mais d'une lecture spirituelle autant que temporelle des événements du monde présent; nul besoin d'en faire un «dévot» (duc de Bourgogne), mais un simple «fidèle». Sous cette réserve que, du fait de la dureté des temps, un «saint» sera sans doute nécessaire !

— Que l'Eglise elle-même «retrouve le chemin du monde politique non pour l'utiliser (1) mais pour l'évangéliser», (cardinal Marty).

«Dans une société où la religion et le gouvernement auront été détruits, écrivait Bonald, il est nécessaire que la religion renaisse chez les grands avant que le gouvernement renaisse pour le peuple». Je rêve d'un carême prêché à la Cour de France !

Dominique DECHERF

(1)
Ou se laisser utiliser.

la république des avocats

Sous la rubrique «La Justice au XIXème siècle», Jean-Louis Debré a publié un livre intitulé «Les Républiques des Avocats».

C'est un tableau de Manet «L'Avocat» et non pas, curieusement, de Daumier, qui orne la jaquette de ce livre de près de 400 pages élégamment présenté. Un tableau de Manet et pourtant ce portrait ressemble à une caricature, comme si, au siècle passé, il n'était possible de peindre un avocat sans s'en moquer un peu. «Bondissant sur les causes financièrement intéressantes, ne laissant jamais s'échapper un client fortuné sans avoir consciencieusement et méthodiquement épuisé toutes les ressources de sa bourse, tels sont-ils bien souvent dépeints. Préoccupés, non par le sort de la veuve et de l'orphelin, mais par leur publicité, les maîtres du barreau qui jaillissent du crayon aiguisé de Daumier apparaissent comme des mégalomanes égocentriques.» (...) «Tous les avocats du XIXe siècle ne sont cependant pas tels qu'a bien voulu les faire apparaître la plume talentueuse mais vengeresse du célèbre caricaturiste. Nombre d'entre eux ont, en effet, laissé une trace méritant non seulement de figurer dans les annales de la justice, mais aussi d'illustrer certaines pages de l'histoire de France.» (1)

Voici Dupin qui, sous la Restauration, incarne la Cause libérale et défend à la barre les causes des libéraux contre la dérisoire arrogance d'une aristocratie qui croit être revenue définitivement au pouvoir. Puis c'est Odilon Bar-

rot qui n'est pas républicain, mais incarne «l'opposition dynastique» et libérale sous Louis-Philippe. Cet avocat est partisan d'une «monarchie républicaine», de style britannique ou scandinave. Il défendra (au Tribunal de Commerce !) Victor Hugo attaquant, en 1832, la Comédie Française qui a dû suspendre les représentations du «Roi s'amuse», pièce interdite par la censure.

Finalement, comme il fallait s'y attendre, le Tribunal de Commerce se déclarera incompétent.

Survient ensuite Février 1848 dont la liesse populaire rappelle Mai 68 et sa «chienlit» tandis que le printemps 1848 et «son état de grâce» rappelle Mai 1981 : nous voici en pleine «république des Avocats». L'avocat Alexandre Marie (de Saint-Georges, mais il a laissé tomber la particule) qui fut bâtonnier en 1840, est, en qualité de ministre des Travaux Publics, chargé d'organiser «Les Ateliers Nationaux» qui doivent, selon les utopistes alors en place, faire disparaître le chômage. «Une révolution sans générosité n'est pas une révolution», écrit Jean-Louis Debré. Mais le total fiasco de cette générosité devait provoquer les Journées de Juin; coup d'arrêt sanglant au printemps de 1848 : les ouvriers sont massacrés par le général Cavaignac, ce qui permet l'arrivée au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte et la chute de la folle et éphémère Seconde République.



Sous l'Empire apparaît Me Léon Gambetta, jeune loup aux dents longues qui, dès son arrivée à Paris, «avant même d'être célèbre n'est pas un inconnu», en raison de sa faconde méridionale et de sa personnalité volumineuse. Il cherche passionnément une occasion de se hisser au premier rang et elle lui sera fournie par l'affaire Delescluze, promoteurs de l'édification d'une statue à Eugène Baudin.

L'Empire, peu à peu, est miné par les slogans républicains de Me Charles Floquet, autant que par ceux de Me Henri de Rochefort. Cependant le Barreau de Paris élit des bâtonniers républicains : le lyonnais Jules Favre (1860-62), Jules Grévy (1868-70). Tous voient «dans la République la lumière qui doit éclairer la France.»

Et nous voici au 4 septembre 1870 et à une nouvelle «république des avocats», car le nouveau régime trouve dans le barreau «un magnifique vivier républicain» d'où il sort ses préfets, ses ministres, ses présidents.

Le triomphe des avocats au XIXème siècle, c'est celui, dramatique, puis définitif, d'une classe sociale, la Bourgeoisie, dont le pouvoir fut toujours âprement discuté à droite comme à gauche. La République des avocats, finalement «bourgeoise et conservatrice», mais non «sociale», c'était déjà la 1ère République (Danton, Robespierre étaient avocats) et le Directoire passait pour «un gouvernement d'avocats», ce qui

contribua à son discrédit et à sa chute : c'est en faisant courir le bruit qu'il allait briser «la dictature des bavards» que Bonaparte réussit finalement le coup d'Etat du 18 Brumaire.

Une image d'Epinal représente de farouches grenadiers moustachus derrière lesquels se profile le pâle faciès du Général Vendémiaire chassant «les bavards» affolés, empêtrés en leurs toges ridicules, sortant par les fenêtres pour chercher refuge, dans la nuit, parmi les buissons du bois de St-Cloud, où ils restèrent à trembler jusqu'à l'aube. Il avait donc fallu faire donner «les baïonnettes», que Mirabeau mettait au défi un roi trop faible d'utiliser contre l'assemblée : avec dix ans de retard, en faisant irruption dans un hémicycle, elles mettaient un terme historique (mais provisoire) aux «bavardages des avocats».

N'oublions pas enfin, pour clore ce commentaire, qu'au XIXe siècle, le plus célèbre de ces orateurs fameux n'était pas républicain mais légitimiste. Aujourd'hui, c'est auprès de sa statue que tous les avocats de Paris, de France et de Navarre se fixent leurs rendez-vous, décernant ainsi un hommage, le plus souvent inconscient, à celui dont la devise reproduite au pied de son effigie, était «Semper fidelis» (toujours fidèle).

Dominique NIDAS

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

(1) Jean-Louis Debré -Les Républiques des Avocats- Librairie Académique Perrin.

en province 13

● SAUMUR - Réunion de prise de contact avec la NAR, le jeudi 24 mai à 20 h 30, en vue de l'organisation de la région saumuroise. Renseignements pratiques pour cette réunion en téléphonant à M. Xavier Perrodeau (41) 66.93.33. Les personnes qui ne pourraient venir à cette réunion peuvent écrire pour tous renseignements à X. Perrodeau. B.P. 253 - 49002 Angers Cedex.

● ROUEN - Le Club Nouvelle Citoyenneté de Rouen organise le samedi 2 juin à 14 h 30 un débat sur le thème de «l'immigration». Participent à ce débat : MM. Paul Didier, représentant du MRAP, un animateur de Radio Fig, porte-parole des immigrés à Rouen et Bertrand Renouvin, directeur politique de «Royaliste». Cette réunion aura lieu salle Plantagenet, Palais des Congrès, place de la Cathédrale à Rouen. Le nombre de places étant limité, il est demandé de s'inscrire à l'avance (en joignant une participation aux frais de 20 F) auprès de Philippe Cailleux, BP 06, 76240 Le Mesnil-Esnard.

A 20 h, un dîner amical avec la participation de Bertrand Renouvin aura lieu. Renseignements et inscriptions pour le dîner en téléphonant à Philippe Cailleux (35) 80.32.88.

● LE MANS - Réunion publique le Jeudi 7 juin à 20 h 30 avec Bertrand Renouvin : «Trois ans de changement, esquisse d'un bilan». Cette réunion aura lieu à la Maison des Associations, 4, rue d'Arcole au Mans.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en écrivant à Hervé Brocherie, 60, rue Victor-Hugo 72000 Le Mans.

● BORDEAUX - Les sympathisants et lecteurs au numéro sont invités à prendre contact en écrivant au journal pour être tenus au courant d'une réunion qui est projetée à Bordeaux dans le courant de juin.

■ IN MEMORIAM - On nous communique qu'une messe pour le repos de l'âme de Philippe Ariès sera célébrée le mardi 5 juin à 17 h 30 en l'église Saint-Thomas d'Aquin, place Saint-Thomas d'Aquin, Paris 7e (métro : rue du Bac).

mai :



De gauche à droite : Y. Lemaigen, J.P. Dupuy, B. Renouvin, J.M. Belorgey, E. Mousset

prendre le temps de la réflexion

Prendre le temps de la réflexion. Tel était notre souci, lors de la Journée d'études organisée par la NAR le 12 mai.

De fait, le travail a été intense : deux débats de trois grandes heures chacun, séparés par la «pause» apparente d'un déjeuner où les discussions ont continué bon train. Le matin, la relation entre monarchie et démocratie était à l'ordre du jour. Sur ce thème trop longtemps maltraité, trois intervenants : Bertrand Renouvin pour une communication à la fois historique et théorique qu'il prolongera dans un texte, Michel Herson et Philippe de Saint Robert pour une réflexion sur la constitution de la 5^{ème} République, sur les fondements du pouvoir et sur la légitimité : chacun à sa manière a souligné le lien fondamental entre la

monarchie et la démocratie, et marqué l'actualité de notre souci.

L'après midi, il s'agissait d'analyser la question de l'immigration et la montée du racisme. Emmanuel Mousset, journaliste à Royaliste, Jean-Michel Belorgey, député, membre du Parti Socialiste, et Jean-Pierre Dupuy, chercheur au CNRS, étaient invités à cette réflexion difficile. Chacun y a contribué, en donnant un éclairage différent et parfois contrasté : E. Mousset en analysant le fantasme xénophobe, J.-M. Belorgey en expliquant de façon très détaillée la réalité de l'immigration qui apporte en elle-même une réponse aux délires extrémistes- et J.-P. Dupuy en faisant découvrir les

causes profondes du racisme, à travers une analyse très fouillée de la modernité.

Nous reproduirons dans «Royaliste» ou dans «Cité» l'essentiel de ces réflexions, menées en toute liberté. Au cours de cette journée, il a été prouvé une nouvelle fois que royalistes, socialistes et gaullistes, que militants et chercheurs pouvaient travailler ensemble autour d'un souci commun. Comme le soulignait B. Renouvin en concluant les travaux, ce souci est «de penser après la modernité et sur les ruines de la tradition, de penser et de vivre aujourd'hui la relation sociale en s'efforçant d'en poser les conditions». C'était dire que la question ne pouvait être épuisée ni résolue en quelques heures, même de travail intense. Il y aura d'autres Journées.

MERCREDIS DE LA NAR

● 23 Mai - UN DISSIDENT PARLE. Les lecteurs de Royaliste connaissent déjà Martin HYBLER qui dans le numéro 398 nous avait expliqué le rôle du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies) en Tchécoslovaquie. Son témoignage ne

manquera pas de susciter un débat passionnant.

● 30 Mai - Malheureusement la conférence prévue sur Pouvoir, liberté et monarchie ne pourra avoir lieu : notre ami Pierre Andreu étant dans l'incapacité de venir, pour des raisons de santé. Le sujet de remplacement n'est pas encore

fixé, mais de toutes façons la réunion aura lieu.

● 6 Juin- Edgar MORIN- Un événement que beaucoup attendaient. Edgar Morin viendra nous présenter son dernier ouvrage «Le rose et le noir» et se livrer au feu de nos questions sur l'ensemble de sa réflexion et de son œuvre.

royaliste

SOMMAIRE

- p.2 - Le 4^{ème} Congrès
- p.3 - Syndicats la fin d'une époque
- p.4-5 - Chinois de France
- p.6 - Jesse Jackson
- p.7 - Liberté et nouveau médias
- p.8 - Kadaré l'Albanais
- p.9 - Un autre monde
- p.9 - La médiation
- p.10 - La république des avocats
- p.12 - Editorial

Directeur de publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
Commission paritaire : 51700
- changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 5 F en timbres pour les frais,
- les illustrations ont été fournies par le groupe photo et sont la propriété du journal

17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (45 F), 6 mois (85 F), un an 145 F, de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Profession ou Etudes :

date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

une idée de l'avenir



par
bertrand
renouvin

Il faut revenir sur l'entretien que le Président de la République a accordé, pour le troisième anniversaire de son élection, à l'un de nos confrères (1). Non pour établir le bilan d'une action qui est loin d'être achevée, mais parce que les déclarations présidentielles font directement écho aux préoccupations que j'exprimais dans nos deux derniers numéros (2) et aux travaux de notre Congrès.

Absorbés par des débats conjoncturels qu'ils analysent selon des doctrines ou des formules abstraites, les commentateurs se sont bornés à discuter les interprétations de chiffres et à s'interroger sur « l'évolution » du Président. Est-il toujours de gauche ou déjà à droite ? Plus « réaliste » et moins « socialiste » qu'autrefois ? Ces questions sont dépourvues de sens. Pour juger l'évolution, il faudrait en connaître le terme. Pour mesurer le réalisme, il faudrait commencer par décrire une réalité jamais cernée, et ne pas confondre cette vertu mal définie avec une soumission à des « faits » mal établis. Pour qualifier l'analyse et le projet, il faut enfin prendre garde au sens des mots que l'on emploie.

LE SOUCI POLITIQUE

Ces bavardages ont masqué l'importance de la réflexion présidentielle qui concernait le pouvoir politique. Dans ce domaine, l'attitude du Président de la République est claire, et les précisions qu'il a apportées confirment l'analyse que nous faisons depuis trois ans. L'ancien Premier secrétaire du Parti socialiste est devenu un véritable chef d'Etat, qui entend « servir les Français qui ne partagent pas (ses) convictions », au lieu de demeurer l'homme d'un parti. Ce chef d'Etat a la volonté d'exercer sa charge quelles que soient les fluctuations de l'opinion, notamment la conduite de la politique étrangère dont il n'abandonnera le soin à personne. Enfin, il est établi que la situation du Président ne dépend pas des états d'âme d'un parti, ni même de l'avenir de la coalition majoritaire. Que l'union de la gauche se défasse, « le pays n'en serait pas moins gouverné ». Cette précision ne permet pas seulement de prévoir l'issue de la partie de bras de fer que le Parti communiste a engagée; elle signifie que le Président de la République a rompu avec la lecture « anglaise » de la Constitution - qui

faisait reposer le sort du Président sur une majorité parlementaire - pour retrouver les sens profonds des institutions voulues par le Général de Gaulle que la logique de parti avait atténué (3). Cette logique, le Président veut s'en libérer, en situant le gouvernement de la France « sur un autre plan » qui est celui du bien commun.

Nous ne saurions trop nous féliciter de ce choix, qui renforce l'indépendance du pouvoir et le rend mieux capable de représenter l'unité de la nation - en attendant que celle-ci soit pleinement incarnée. Cette « doctrine » présidentielle n'est ni de droite ni de gauche : elle donne l'idée du pouvoir véritable, et le fait que François Mitterrand ait longtemps combattu des principes qu'il défend et illustre aujourd'hui vient renforcer leur validité tout en élevant l'homme qui a su les reconnaître - ou les retrouver.

LA VOIE ÉTROITE

Cette conception du pouvoir ne peut être séparée du projet économique ébauché par le Président de la République. La position arbitrale que celui-ci s'efforce d'occuper ne saurait le conduire à l'inaction. Présider aux destinées d'un pays implique un projet. C'est donc sans contradiction, mais non sans une certaine ambiguïté, que le Président peut s'affirmer « socialiste ». Ceux qui prennent soin de le lire, au lieu de s'en tenir au contenu passionnel du mot, s'apercevront que ce « socialisme » est d'abord l'affirmation de la primauté du politique sur l'économique. Fidèle à l'esprit du premier socialisme, que j'évoquais récemment, M. Mitterrand veut contenir la violence de l'économie, empêcher que son libre jeu ne conduise à la « civilisation des bêtes féroces ». D'où son refus de l'étatisme, de droite et de gauche, qui fait du pouvoir un simple partenaire économique. D'où sa condamnation du libéralisme économique - cette « duperie » - et du collectivisme - ce « piège » - , rivaux apparents mais vrais complices dans leur volonté de soumettre le pouvoir politique aux infrastructures. Loin d'être une habileté verbale ou une prise de distance purement théorique, la conviction du Chef de l'Etat indique la véritable nature de l'enjeu : assigner sa place à l'économie, faire en sorte qu'elle ne résume et ne détruise pas la société, restaurer l'autonomie du politique.

Mais comment ? Manifestement, la réflexion n'est pas achevée. Le Président cherche la voie, fort étroite, que les Français pourraient suivre : celle d'une protection qui n'étoufferait pas l'initiative, d'une intervention de l'Etat qui ne détruirait pas la liberté d'action. Tel est sans aucun doute le bon chemin, qu'il n'est pas facile de suivre. Il faudrait au Président une force et une capacité d'intervention singulière pour venir à bout des corporatismes sans laisser les hommes exposés à la « loi du marché », pour rendre aux entreprises le sens de l'initiative, et pour instituer une nouvelle relation entre l'Etat et la société.

Il faudrait Ici se situe notre « pessimisme honnête » que le Président cherchait à combattre par le biais de « Libération ». Plutôt que de pessimisme, mieux vaudrait parler d'inquiétude - ce qui n'interdit pas l'espérance. Cette inquiétude a été aggravée par les choix du printemps dernier, et les résultats positifs soulignés par le Président ne parviennent pas à la dissiper. Le fait est que la politique de MM. Mauroy et Delors entraîne un chômage catastrophique et que la modernisation s'effectue dans le drame et la confusion. Mais surtout, l'ampleur de la tâche que s'est assignée le Président est sans commune mesure avec le temps qui lui est imparti. Ni la lucidité, ni la volonté, ni le sens de l'Etat de M. Mitterrand ne sont en cause : cette idée de l'avenir qu'il est en train de forger et d'éprouver peu à peu - ce qui implique approximations et échecs - ne peut s'accommoder des limites trop étroites d'un septennat. Maintenant que les principes d'unité, d'indépendance et d'arbitrage sont posés, la question de la continuité devient essentielle. Il faudra la résoudre, ou bien accepter de sacrifier la transformation de la société aux règles d'une Constitution qui n'est pas encore allée jusqu'au bout de sa logique monarchique.

Bertrand RENOUVIN

(1) « Libération » - 10 mai 1984

(2) Cf. « Royaliste » 403 et 404

(3) Cf. « Royaliste » 393 - Entretien avec Michel Herson.